

PROPRIÉTAIRE D'UN PUIITS DOMESTIQUE : IL EST TEMPS D'ANALYSER VOTRE EAU.

*Michel Savard, agent de planification,
programmation et recherche
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

Certaines substances peuvent contaminer l'eau potable de votre puits. Leur présence peut être d'origine naturelle ou associée aux activités humaines. En tant que propriétaire de puits, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre eau est potable. La seule façon de vous assurer de la qualité de l'eau de votre puits est de la faire analyser régulièrement par un laboratoire accrédité.

L'eau pompée d'un lac ou d'une rivière, avec ou sans pointe filtrante, n'est pas potable. Il faut la faire bouillir à gros bouillons pendant une minute avant de la boire et de préparer des aliments ou des glaçons. L'eau contaminée par des microbes pathogènes peut notamment causer une gastro-entérite, qui se manifeste par les symptômes suivants : diarrhée, crampes abdominales, nausées, vomissements.

Attention aux bactéries pathogènes

Si vous avez un puits, artésien ou non, il est recommandé de faire un test au printemps et

à l'automne, et ce, chaque année. Si des bactéries *E. coli* ou des bactéries entérocoques sont présentes, il faut faire bouillir l'eau à gros bouillons pendant une minute avant de la consommer. Puis il faut penser à désinfecter votre puits. Notez bien qu'un adoucisseur d'eau n'élimine pas efficacement les bactéries pathogènes.

Consultez le site du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour obtenir la liste officielle des laboratoires accrédités et pour savoir comment décontaminer votre puits. www.mddelcc.gouv.qc.ca

Attention aux nitrates et nitrites

Il est également recommandé de faire mesurer les nitrates et les nitrites dans votre eau. Boire de l'eau qui contient des concentrations supérieures à la norme représente un risque pour la santé, surtout chez le bébé nourri avec une préparation commerciale pour nourrisson diluée avec cette eau.

Les sources potentielles de contamination aux nitrates-nitrites de votre source d'eau

souterraine peuvent être le bris du puits, une installation septique inadéquate et l'épandage d'engrais ou de fumier. À défaut de corriger le problème, on peut envisager l'installation d'un appareil de filtration domestique adéquat et voir régulièrement à son entretien, ou le changement de sa source d'eau potable. Attention, faire bouillir l'eau n'élimine pas les nitrates et les nitrites.

Faire analyser chaque année l'eau de son puits, minimalement au printemps et à l'automne, est une bonne habitude à prendre pour protéger la santé de votre ménage et de vos visiteurs.

Si vous avez des questions concernant votre état de santé, possiblement lié à une contamination de l'eau, appelez Info-Santé au 811 ou consultez un professionnel de la santé.

Pour plus d'information sur les problèmes de contamination de l'eau d'un puits, consultez le Portail santé mieux-être : www.sante.gouv.qc.ca

